

CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2026

Début du conseil : 9h45

Présents : Jean-Louis PUJOL

Jean Damien BAUZOU, Sandrine BOUCHE, Jérôme BLAZY, Jean-Pierre CERLI, Bénédicte FOURNIE, Florence GREMION, Patrice LAURENS, Aurélie MERCADIE, Audrey RESPAUD, Jean-Christophe THEISEN

Excusée : Maëlle ALVAREZ

Ordre du jour :

- Election du maire
- Election des adjoints
- Représentants à l'agglo
- Désignation secrétaire de séance et assesseurs
- Délégations au maire et aux adjoints
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Adhésion au SDIAU
- Informations et questions diverses sur la commune

1. Désignation secrétaire de séance et assesseurs

- Secrétaire de séance : Florence GREMION
- Assesseurs : Jérôme BLAZY, Audrey RESPAUD

2. Election du maire

Jean Louis PUJOL est seul candidat
10 votants-10 suffrages exprimés Pour
Jean-Louis PUJOL élu maire

3. Election des adjoints

Une liste de trois adjoints est présentée
10 votants- 10 suffrages exprimés Pour
Sont élus :
1^{er} adjoint : Jean-Christophe THEISEN
2^{ème} adjointe : Bénédicte FOURNIE
3^{ème} adjoint : Jean-Pierre CERLI

4. Désignation des représentants à l'Agglo

- Titulaire : Maire délégué d'office : Jean-Louis PUJOL
- Suppléant : 1^{er} adjoint délégué d'office : JeanChristophe THEISEN

5. Délégations au maire et aux adjoints

COMMISSIONS	DELEGUES
Impôts intercommunaux	Jean-Louis PUJOL
Impôts communaux	Proposition de 12 titulaires et 12 suppléants 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par la Préfecture. La liste sera officialisée ultérieurement
Révision des listes électorales	Jean-Louis PUJOL
Délégation Ministère de la défense	Jean-Pierre CERLI
Pôle équilibres des territoires ruraux (PETR)	Jean-Louis PUJOL (titulaire), Jean-Christophe THEISEN (suppléant)
Parc naturel régional (PNR)	Jean-Christophe THEISEN (titulaire), Bénédicte FOURNIE (suppléante)
Schéma cohérence territoriale de Saverdun à Tarascon (SCOT)	Jean-Christophe THEISEN (titulaire), Jean- Louis PUJOL (suppléant)
Syndicat interdépartemental d'électrification de l'Ariège (SDEA)	Bénédicte FOURNIE (titulaire), Jean- Christophe THEISEN (suppléant)
Syndicat mixte des gens du voyage	Jean-Pierre CERLI
Syndicat mixte versant bassin de l'Arize (notre ruisseau se jette dans l'Arize)	Jean-Louis PUJOL
SMDEA	Bénédicte FOURNIE (titulaire), Jean-Pierre CERLI (suppléant)
SMECTOM	Jean-Pierre CERLI (titulaire), Bénédicte FOURNIE (suppléante)
Syndicat de rivière aménagement de l'Arize	Jean-Christophe THEISEN

6. Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Indemnité du maire : Il est proposé de conserver le barème légal
10 votants- 10 suffrages exprimés Pour. Proposition du maire acceptée.
Indemnité des adjoints : Il est proposé de conserver le barème légal
10 votants- 10 suffrages exprimés Pour. Proposition du maire acceptée.

7. Adhésion au Service départemental d'urbanisme intercommunal (SDUI)

Prestation d'instruction des dossiers d'urbanisme :

La mise en place d'un PLUI sur le territoire intercommunal engendre, pour les communes gérées par l'état dans le cadre du RNU, la fin de cette gestion déléguée pas les dits services. Désormais la commune devra déléguer par convention ces instructions à un organisme compétent. Le SDIAU, organisme déjà opérationnel pour l'essentiel des communes du département est retenu comme solution la plus adaptée. Le montant de l'adhésion/prestation est d'environ 1000 € /an. Le tarif définitif sera connu dès décision du conseil d'administration du SDIAU.

10 votants-10 suffrages exprimés Pour.

Proposition d'adhésion acceptée.

8. Informations et questions diverses

➤ Taux d'imposition communaux (foncier, taxe habitation) :

➤ Proposition de ne pas la modifier. Proposition acceptée.

➤ Commissions communales internes : délégations à déterminer dans un délai proche, avec deux priorités que sont la location de la salle (gestion et modalités de mise à disposition de matériel) et la communication (préparation des réunions, communication et informations au village, comptes-rendus des réunions du conseil municipal,...).

La commune va s'abonner rapidement au logiciel « PanneauPocket ». Ce logiciel est un outil public qui permet aux communes de diffuser à ses habitants actualités et informations.

Montant de l'abonnement : 360,00 euros pour 2 ans

➤ Groupe électrogène : Discussion sur l'opportunité d'équiper la commune d'un groupe électrogène pour dépanner en cas de besoin.

➤ Ecole de Saint-Martin

Le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de l'inspection académique. Ce courrier met en exergue l'érosion démographique, des perspectives qui le confirment et par conséquent, la nécessité d'engager une réflexion sur le devenir de notre école rurale. L'argumentaire présente toutefois des chiffres totalement erronés, avec 17 sorties et aucune entrée à l'école de Saint-Martin au cours des cinq dernières années ! M. le maire a rédigé une réponse brève, disant qu'il devait certainement y avoir une erreur de destinataire...

➤ Protection incendie de la commune

M. le maire indique qu'un dossier est à constituer sur les moyens mis en œuvre pour assurer la protection incendie de la commune.

Fin du conseil : 11h45